



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CN.4/L.531/Add.1/Corr.1
25 juillet 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
Quarante-huitième session
Genève, 6 mai - 26 juillet 1996

PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
SUR LES TRAVAUX DE SA QUARANTE-HUITIÈME SESSION

Rapporteur : M. Igor Lukashuk

CHAPITRE VII

AUTRES DECISIONS ET CONCLUSIONS

D. bis. Contribution à la Décennie du droit international

Rectificatif

Lire le paragraphe D. bis comme suit :

La Commission a réaffirmé sa décision de publier un recueil d'études signées par des membres à titre de contribution à la Décennie du droit international. Cette publication serait bilingue, les articles étant soit en anglais, soit en français. Le secrétariat s'efforcerait d'obtenir la traduction en anglais et en français des textes qui auraient été rédigés dans d'autres langues officielles. Il est prié de prendre les dispositions voulues, dans la limite des ressources existantes, pour assurer la publication des études. Les membres sont priés de faire parvenir leurs textes le plus tôt possible, et en tout état de cause le 31 août 1996 au plus tard, au Président du Groupe de travail sur le sujet, M. Alain Pellet, par l'intermédiaire du secrétariat.
